



COMPTE RENDU CHSCTA 8 AVRIL

Le SG répond aux déclarations liminaires. Il se félicite que l'accueil ait fonctionné et que dès le premier jour un grand nombre d'enfants de soignants et personnels prioritaires aient pu être accueillis, plus qu'en mars 2020. La consigne ayant été passée rapidement avant la consigne ministérielle, que la liste serait plus ou moins la même. De son point de vue il n'y a pas eu de désharmonisation au niveau académique. Concernant la continuité pédagogique, il y a eu des réflexes de pris dans tous les établissements et les équipes se sont organisées suite aux annonces du mercredi soir. On peut donc relativiser les ratés. Concernant les remplacements, sur certains secteurs, notamment la Haute-Garonne, le travail mené a permis d'avoir un vivier de remplaçants qui permet de répondre aux besoins. Dans les établissements du second degré, 95% de remplacements assurés. Il n'a pas les chiffres pour le premier degré.

FNEC FP FO : Il y a eu des consignes différentes d'un endroit à un autre car les consignes officielles ne sont pas arrivées assez rapidement. Dans certaines circonscriptions en réunion de directeurs, il a été annoncé que le mardi matin il fallait que tous les directeurs soient dans les écoles avec 20% de l'équipe. En l'absence de consignes officielles, les IEN ont essayé de pallier au plus rapide. Si l'accueil s'est fait de façon effective et s'est passé au mieux, c'est parce que sur le terrain les collègues se sont mobilisés. Encore une fois ils se sont débrouillés pris entre des consignes contradictoires, en essayant de prévoir ce qu'allait être éventuellement les consignes. Les agents sur le terrain, en sont réduits à faire des hypothèses en attendant que les consignes officielles arrivent. C'est problématique pour les collègues. Les équipes, les directeurs, les chefs d'établissement ont anticipé les consignes ! Au niveau national il y a des annonces le mercredi et la consigne arrive le vendredi pour les personnels sur le terrain, c'est incompréhensible ! Comment peut-on faire des annonces le mercredi sans avoir anticipé une circulaire, un texte, un document qui en organise la mise en place ? En attendant, les directeurs dans les écoles, les chefs d'établissement, ont les parents au téléphone ou au portail auxquels ils ne peuvent apporter des réponses. Ce sont des sacs de nœuds à démêler et ce sont les personnels qui doivent les démêler. C'est insupportable !

Le Secrétaire Général reconnaît que ça a fonctionné parce que les agents sur le terrain ont été pleinement responsables et ont mis en œuvre dans les meilleures conditions possibles cet accueil. Il y a aussi la chaîne globale, il y a eu des consignes rapides fournies par les DASEN, des échanges avec les IEN, les chefs d'établissement. Il y a eu un travail mené permettant de pouvoir assez rapidement mettre l'accueil en place. Concernant la cacophonie elle est liée aux nombreuses demandes qui allaient parfois au-delà des professions concernées. Mais les bases d'accueil étaient là.

Point COVID :

Docteur Cicchelero : Il y a eu une baisse des cas pour les vacances d'hiver et une reprise épidémique depuis mi-janvier dans notre académie et dans l'ensemble de la France. 7 000 cas positifs depuis le 2 janvier, 85% concernaient des élèves. La gestion des cas s'est accélérée la semaine dernière, plus de 1 200 cas à gérer. Au niveau des tests anti géniques, à ce jour 19 000 tests réalisés avec un taux de positivité de 0,3 % et les tests salivaires qui ont démarré plus tard 25 500

tests effectués avec un taux de positivité de 0,5 %. Ca a permis de découvrir quelques cas asymptomatiques et de mettre à l'abri les contacts en milieu scolaire. Le contact tracing se poursuit pour les élèves accueillis. Concernant la vaccination aucune information spécifique à ce jour concernant le personnel mais on peut penser que les personnels de l'Education Nationale feront partie des professions éligibles à la vaccination. A la rentrée, poursuite des dépistages, la plupart réalisés sur site mais aussi en lien avec les laboratoires des auto-prélèvements car ça a pu être difficile en maternelle. Les élèves partent à la maison avec des consignes et ramènent l'échantillon à l'école récupéré par les laboratoires. Le docteur n'a pas d'information concernant les auto-tests avec prélèvement nasal en milieu scolaire.

CHSCTA : Des éléments manquent dans les données qui sont fournies sur le site du rectorat concernant la situation sanitaire, notamment le nombre de classes fermées y compris celles dans les structures fermées.

SG : Effectivement le nombre de structures fermées est donné, sans le volume de classe à côté. Globalement c'est proportionnel aux valeurs du nombre de classe. L'académie va essayer d'apporter des éléments complémentaires pour donner une situation hebdomadaire complète. Les données sont traitées par le cabinet en continu, il y a une personne dédiée à temps plein à la gestion de ces données et chargée de fournir les éléments demandés.

DRH : Concernant les CITIS (Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service) pour l'instant il n'y a pas de refus, mais il y a une difficulté d'ordre juridique, comment prouver que la maladie a été attrapée au travail ? S'il y a des demandes elles seront examinées au regard des pièces adressées. Concernant les situations d'épuisement professionnel, elles peuvent également faire l'objet d'une demande de reconnaissance de maladie professionnelle.

Remontées des registres présentée par Mme Duloum

Les observations en lien avec la COVID qui revenaient beaucoup les périodes précédentes n'apparaissent plus (masques et risques liés).

Sur 200 observations, 112 concernent les Risques Psycho Sociaux.

- Exigences émotionnelles liées aux relations avec les usagers. Sur 50, 34 font état de violences verbales et physiques envers enfants et adultes par des enfants. Coups, morsures, jets d'objet... Ce qui est nouveau c'est que les collègues saisissent désormais noir sur blanc les insultes. 6 observations concernant violence émanant de parents.
- Charge de travail et charge mentale : heures supp, répartition des élèves dans les classes notamment en maternelle, absence de classes spécialisés du fait du protocole notamment en technologie, élèves présentant au comportement perturbateur, qui nécessitent une surveillance constante, difficultés liées au protocole et nettoyage.
- Mauvaise qualité des rapports sociaux : entre pairs, hiérarchie, les collectivités territoriales.
- Conflit de valeurs, violence éthique. Sentiment global que son travail est empêché.
- Insécurité de la situation de travail.

Conséquences pour les personnels et les élèves : Fatigue, stress, traumatismes...

Mme Duloum indique que vis-à-vis des enfants perturbateurs les DSDEN concernées vont certainement prendre des mesures.

L'UNSA indique que la situation des élèves hautement perturbateurs a été prise en compte dans le 1^{er} degré, avec la création des postes « maitres ressources vie scolaire ». C'est presque un poste d'éducateur spécialisé, quelle formation vont avoir les collègues ?

FNEC : Comment ces enfants vont-ils pouvoir être pris en charge alors qu'il n'y a pas de places dans les structures spécialisées, qui sont en train d'être démantelées ? L'enfant perturbateur est renvoyé chez lui 2 jours, revient, fait des excuses à la maîtresse, et ça s'arrête là puisque la politique est à l'inclusion systématique. Ce type de situations vont se multiplier. Comment les enseignants qui ne sont ni des éducateurs spécialisés, ni des psychologues, peuvent-ils gérer une classe de 28 élèves sans AESH, puisqu'il en manque, avec 2 élèves qui vont s'agiter, insulter, cracher, mordre les copains, l'enseignant ?

La position de notre fédération c'est la défense de l'enseignement spécialisé et le maintien de l'enseignement spécialisé parce que les enseignants ne sont pas des éducateurs, ne sont pas des psychologues. Et on va au contraire vers la destruction de l'enseignement spécialisé. Les observations RSST ne sont que la face émergée de l'iceberg. Les faits sont bien plus nombreux sur le terrain.

SG : Prise en charge accrue dans l'Académie. La MDPH étudie l'orientation, les dossiers sont montés. Même s'il y a un retard de prise en charge dans la Haute Garonne. Globalement il y a un suivi. Espère que la mise en place du 100% PIAL aidera à améliorer le suivi. Une formation des enseignants améliorera la prise en charge des élèves perturbateurs. Les enseignants CAPPEI pourraient former les collègues sur les bons réflexes face à ces élèves.

Pour la FNEC FP FO, la mise en place de ces postes de « référents ressources vie scolaire » est un pas de plus vers la destruction de l'enseignement spécialisé ! Chaque enfant a droit à un enseignement adapté à ses difficultés, et pour certains enfants ce travail doit être confié à une équipe de professionnels autres que des enseignants. Il est mensonger de faire croire qu'il est possible pour tous les enfants de suivre une scolarité ordinaire dans une classe surchargée avec un enseignant, qui ne peut se dédoubler et un AESH présent en temps limité. Et une formation des enseignants suffirait dans les conditions d'une classe à gérer un élève perturbateur ? La responsabilité incombe encore une fois aux enseignants, qui ne seraient pas assez formés ou ne sauraient pas gérer ! Cette politique uniquement budgétaire se fait au détriment des élèves qu'elle prétend prendre en charge. Ce n'est pas ça l'égalité des droits.

Points sur les dossiers en cours et nouveaux dossiers

Etablissements pour lesquels le CHSCTA a été saisi

GT hygiène

GT Violence

GT QVT Lors du groupe de travail la FNEC FP FO a indiqué qu'elle ne participerait pas, l'UNSA a informé qu'elle participerait. La FSU ne s'était pas positionnée lors du GT. Elle décide malgré ses interrogations sur la démarche d'envoyer 3 représentants.

La FNEC FP FO maintient que vouloir améliorer les conditions de travail sans pouvoir bénéficier de moyens supplémentaires semble impossible.

Questions diverses

Avis du CHSCT 09.

Le secrétaire général RH ouvre la discussion sur la rédaction de cet avis, et fait part de sa surprise quant à la rédaction de l'avis, en lien avec la mise en cause personnelle et individuelle des agents concernés. Sans revenir sur le fond, le fond ayant été traité par ailleurs. Il rappelle qu'un CHSCT ne peut avoir comme seule proposition à l'employeur le départ d'un tel ou untel. C'est vrai pour tous les personnels quels qu'ils soient. Le rôle du CHSCT est de défendre tous les personnels y compris ceux mis en cause. L'activité des CHSCT n'en sera que mieux comprise et acceptée par les personnels.

Les représentants des différentes organisations syndicales ont eux aussi exprimés leur surprise devant cet avis. Tout en rappelant que le CHSCT 09 est souverain.

Le représentant de la FSU indique qu'il faudrait prévoir des formations pour les IA DASEN et SG pour rappeler quel est le rôle d'un CHSCT et quelles sont ses attributions.

Le représentant de l'UNSA se dit très étonné voire plus qu'étonné de la formulation et qu'au niveau du CHSCTA il n'aurait pas été formulé ainsi. Il indique que l'avis n'a pas semblé poser problème au président du CHSCT et insiste sur la souveraineté du CHSCT.

La représentante de la FNEC-FP-FO précise qu'elle ne se prononce pas sur le fond, ne connaissant pas le dossier, mais qu'il faut faire attention dans la rédaction des avis car ces derniers sont rendus publics.

Contrairement à ce qui a été écrit depuis par l'UNSA du 09 la FNEC-FP-FO n'a pas contesté l'avis. Pas plus, que le représentant de sa propre fédération en CHSCTA.